

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase tenue au 18 avenue du Centenaire, le **18 décembre 2023**, à 19h30, et y sont présents, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Martin Carrier.

Étaient présents : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller #1
 Madame Marie-Chantal Bienvenue, conseillère #2
 Monsieur Clermont Miousse, conseiller #3
 Madame Hélène Ouellet, conseillère #4
 Monsieur Maurice D’Astous, conseiller #5
 Madame Martine Côté, conseillère #6

Assiste également à la séance, Mme Vanessa Caron, directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, déclare la séance du conseil ouverte.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 245-2023-12

Il est proposé par monsieur Nelson Lavoie
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents:

QUE l’ordre du jour suivant soit adopté

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance du Conseil municipal
2. Adoption de l’ordre du jour

Finances

3. Adoption du budget 2024
4. Adoption du PTI 2024-2025-2026

Période de questions

5. Période de questions

Levée de la séance

6. Levée de la séance

FINANCES

3. ADOPTION DU BUDGET 2024

ATTENDU QU'il est nécessaire d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2024 pour imposer les taxes, tarifications et autres prélèvements afin de pourvoir aux dépenses prévues;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 246-2023-12

Il est proposé par monsieur Clermont Miousse
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2024 :

BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2024 SAINT-DAMASE	
REVENUS	2024
Taxes générales	578 763 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	139 851 \$
Paiements tenant lieux de taxes	71 575 \$
Transferts	339 096 \$
Imposition de droits	7 000 \$
Autres revenus	23 480 \$
TOTAL REVENUS	1 159 765 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	303 705 \$
Sécurité publique	68 504 \$
Transport	388 368 \$
Hygiène de milieu	194 444 \$
Santé et bien-être	6 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	43 212 \$
Loisirs et culture	97 902 \$
Frais de financement	135 111 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 237 746 \$

CONCILIATION	
Financement	
Financement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	45 678 \$
Affectations	
Activités d'investissement	- \$
Affectations élection	2 500 \$
Affectation fonds de roulement	8 793 \$
Affectations	(134 952) \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(77 981) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	1 159 765 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2024

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025 et 2026;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par monsieur Maurice D'Astous

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le programme triennal d'immobilisation au montant de 1 546 510 \$ pour 2024, 108 233 \$ pour 2025 et de 365 870 \$ pour 2026 et totalisant 2 020 613 \$ pour ces trois années soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R-248-2023-12

Il est proposé par monsieur Nelson Lavoie

Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la séance soit et est levée à 19h39

Adopté à l'unanimité

Le 18 décembre 2023

MARTIN CARRIER

Maire

VANESSA CARON

Directrice-générale et greffière-trésorière